

## Bulletin d'adhésion 2020

Florange e2i est un regroupement de différents acteurs (entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire, collectivités locales, laboratoires de recherche, université) qui ont décidé de s'engager pour le développement de l'attractivité du territoire du Val de Fensch et plus largement de la Lorraine Nord. La démarche orientée recherche et développement a permis de redéployer un dispositif d'insertion adapté aux personnes du territoire éloignées de l'emploi mais aussi de créer des filières d'écologie industrielle visant à mieux valoriser les déchets. Les valeurs qui nous animent nous portent pour développer des projets d'écologie industrielle riches d'emplois et d'inclusion en Lorraine Nord !

## Services inclus dans votre adhésion

### Mutualisation des ressources inter-entreprises

- Identification rapide des ressources disponibles / recherchées
- Mise en réseaux des acteurs pour mutualiser vos ressources
- Accès aux synergies existantes
- Elaboration de solutions concrètes
- Accompagnement de porteurs de projets
- Mesure des impacts positifs générés

### Ingénierie déchets

- Accompagnement pour mettre en place un projet de tri à la source des déchets (1 personne)
- Accès à l'application CERISE permettant d'éditer rapidement des supports de sensibilisation
- Mise en réseau pour mettre en place les meilleures solutions de recyclage

### Communication RSE et sensibilisation

- Rencontres thématiques : animation groupe de travail, organisation de visites, sensibilisation...
- Plénière annuelle
- Newsletter



## Barème de cotisation annuelle 2020

Effectifs <sup>1</sup>	Cotisation Hors groupement d'achat
< 5 salariés	200 €
6 - 10 salariés	350 €
11 - 20 salariés	450 €
21 – 50 salariés	500 €
51 -100 salariés	600 €
101- 250 salariés	800 €
251-500 salariés	900 €
501-1000 salariés	1000 €
>1001 salariés	1250 €

### Barème de cotisation pour les particuliers : 50 €

La cotisation vaut pour une année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. En cas de première adhésion, accompagnez le bulletin d'un chèque pour les mois restants jusqu'au 31 décembre de l'année courante y compris le mois en cours. Vous recevrez automatiquement en début d'année suivante une lettre de renouvellement de votre adhésion (à régler en début d'année civile).

<sup>1</sup> Il s'agit de l'effectif total de votre entreprise (ou du site, si vous appartenez à un groupe) concernée par nos actions de mutualisation.



## Adhésion 2020

A compléter et à envoyer à Florange e2i, groupement coopératif VALO' – 9, rue Descartes – 57190 Florange

Raison sociale de l'entreprise : .....

N° de SIRET : ..... Code NAF : .....

Adresse : .....

Représentant : ..... Effectif .....

Téléphone : ..... Adresse email : .....

Description de l'activité : .....

.....

.....

.....

Adhère à l'association Florange Ecologie Industrielle et Insertion pour une durée d'une année à compter de la date du présent.

Verse la cotisation totale suivante : .....

Fait à : .....

Le : .....

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé » :

.....

